

THERMASSUR 2016

➔ L'ASSURANCE ANNULATION, pour 30€ par personne effectuant le séjour

En cas d'annulation, notre remboursement sera réduit de moitié si l'assurance n'est pas souscrite par toutes les personnes effectuant le séjour.

- Remboursement des arrhes ou acomptes versés pour votre hébergement en cas de :
 - **Maladie, accident, décès** de vous-même, votre conjoint de droit ou de fait, votre tuteur, vos ascendants, descendants, frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, gendres, belles-filles, beaux-pères, belles-mères.
 - **Préjudice grave** atteignant votre résidence principale et nécessitant impérativement votre présence le jour prévu du départ.
 - **Barrages ou grèves** dûment justifiés ne permettant pas au curiste de se rendre sur les lieux du séjour par aucun moyen que ce soit (voiture, train, avion) et lui occasionnant un retard minimum de 48h00.

Il est entendu que les conséquences d'événements survenus entre la date de réservation et la date de souscription du contrat sont exclues.
Une franchise d'un montant de 20€ restera à votre charge lors du règlement de tous sinistres "Annulation".

➔ L'ASSURANCE INTERRUPTION (incluse dans l'assurance annulation)

- Remboursement des frais d'hébergement payés mais non utilisés en cas d'interruption de votre séjour pour cause de maladie ou blessure grave (des personnes inscrites sur la demande d'adhésion ci-dessous) ou pour cause de décès familial comme décrit au verso (franchise : 10% du montant de l'indemnisation).

➔ L'ASSURANCE ASSISTANCE - RAPATRIEMENT, en option, pour 12€ par personne si vous êtes malade ou blessé et la prise en charge des frais de déplacement

(garanties réservées aux personnes résidant en FRANCE Métropolitaine) :

- De vous-même si vous devez rentrer prématurément à votre domicile.
- D'une personne de votre famille si vous êtes hospitalisé plus de 7 jours.
- Nous mettons à votre disposition un chauffeur si votre état de santé vous empêche de conduire.

COMMENT ADHERER A THERMASSUR

- 1) Retourner la demande d'adhésion ci-dessous à l'adresse suivante :
- 2) Joindre votre chèque de règlement à l'ordre de : **ASSURASUD**



THERMASSUR
190 Av, Clémenceau BP 226
40105 DAX CEDEX

Internet : www.thermassur.com - E-Mail : contact@thermassur.com

Tél. : 05 58 58 50 60

LA DATE D'EFFET DE LA GARANTIE EST LA DATE DE RECEPTION DU BULLETIN ET DU CHEQUE A THERMASSUR



B.T. DEMANDE D'ADHESION

Date du séjour : du au Date de règlement des arrhes :

Nom de l'hôtel ou du logeur : VILLE.

1ère Personne : Nom / Prénom : Cotisation Annulation €

Adresse : Cotisation Assistance €

2ème Personne : Nom / Prénom : Cotisation Annulation €

..... Cotisation Assistance €

Fait à Le

Signature précédée de la mention Lu et Approuvé (suivant conditions au verso)

TOTAL : €

Dès réception de la présente demande d'adhésion accompagnée du règlement correspondant, le certificat d'adhésion vous sera adressé dans les plus brefs délais.